



COMMUNIQUE

A compter du lundi 27 avril, toutes les déchèteries de Metz Métropole seront à nouveau ouvertes, aux jours et horaires habituels. Les habitants de la Métropole sont invités à limiter le plus possible leurs déplacements en déchèteries. Sur l'attestation dérogatoire de sortie, il faudra cocher la case n°2 " Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées".

Afin d'assurer le respect des mesures barrières contre le Covid-19, plusieurs consignes sont applicables dans les déchèteries métropolitaines :

- seuls les accès en véhicule sont autorisés ;
- les agents d'accueil réguleront les entrées de manière à strictement limiter le nombre de personnes présentes en même temps sur le site. Ils ne seront pas autorisés à venir aider aux dépôts de déchets dans les bennes ;
- une seule personne est autorisée à sortir du véhicule ;
- une distanciation sociale d'au moins 1 mètre devra être respectée ;
- les entreprises ne sont pas encore autorisées à accéder aux déchèteries ouvertes au public. Elles sont invitées à continuer à se présenter à la déchèterie professionnelle, située rue de la Mouée à l'Actipôle de Metz, du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

Reprise progressive de la collecte des déchets recyclables sur Metz Métropole

Fermé en raison de la crise sanitaire, le centre de tri d'HAGANIS se remet en route progressivement. Par conséquent, la collecte des déchets recyclables reprend petit à petit sur le territoire de Metz Métropole.

Dès le lundi 27 avril, les collectes sélectives seront assurées aux jours et horaires habituels, dans les communes suivantes : Amanvillers, Ars-Laquenexy, Chieulles, Coins-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille, Cuvry, Féy, Gravelotte, Jussy, Laquenexy, La Maxe, Lessy, Lorry-lès-Metz, Marieulles, Mey, Noisseville, Nouilly, Plappeville, Pouilly, Purnoy-la-Chétive, Rozérieulles, Saulny, Scy-Chazelles, Saint-Privat-la-Montagne, Sainte-Ruffine, Vantoux, Vany, Vaux et Vernéville.

Dans un premier temps, ce sont ainsi 29 communes de la Métropole qui sont concernées. Metz Métropole prévoit dans la mesure du possible, la reprise complète de la collecte sélective des 44 communes à la date de fin du confinement. La reprise totale sera donc progressive et fera l'objet d'une communication au coup par coup pour les autres communes. Il est rappelé aux habitants non desservis par une collecte sélective de

conserver au maximum les déchets recyclables chez eux.

Rappel des autres mesures de gestion des déchets mises en place dans le contexte de confinement :

- l'ensemble des déchèteries de Metz Métropole seront ouvertes à partir du lundi 27 avril ;
- les collectes des points d'apport volontaire, qu'ils soient enterrés ou aériens, sont assurées. Aucun nettoyage des abords n'est effectué pour le moment. Il est donc nécessaire de faire preuve de civisme et de ne pas déposer de déchets à proximité des conteneurs ;
- les bacs doivent être remplis au maximum avant d'être sortis et les poignées nettoyées avec un produit désinfectant pour protéger les agents. En cas de surplus, il est nécessaire de conserver vos déchets et de les sortir pour la collecte suivante ;
- les mouchoirs, masques et gants usagés doivent être jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement conservé 24 heures avant d'être placé dans celui destiné aux ordures ménagères ;
- les composteurs de quartier sont fermés au public ;
- l'enlèvement des encombrants en porte-à-porte est suspendu. Il est nécessaire de se rendre en déchèterie ;
- la collecte des bornes à textiles, ainsi que la mise à disposition de composteurs sont suspendues.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 -
cvincent@metzmetropole.fr

METZ MÉTROPOLE
HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | metzmetropole.fr
■ [facebook.com/MetzMetropole](https://www.facebook.com/MetzMetropole) | [@MetzMetropole](https://www.twitter.com/MetzMetropole)

